

Force motrice

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **43 (1905)**

Heft 15

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-202186>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

dois qui réfléchit avant de s'aventurer, sans avoir l'air trop curieux, en amateur.

— Ah! c'est « Audiuste », fait-il.

Audiuste est debout sur le seuil de sa cave. Il lève un doigt et cligne de l'œil. Mimique connue.

— Hum, pense Gabriel, c'est bien chanceux... les femmes à la vigne... il est passé six heures...

Mais le doigt s'agite, en même temps Audiuste fait, de la tête, un signe que Gabriel comprend sans aide de dictionnaire :

— Allein! Dépatz-te.

Cependant, il hésite encore. Il regarde sa paille, il regarde le chemin, il regarde Audiuste — de côté, toujours prudemment, sans en avoir l'air — il regarde le ciel. Ah! si seulement on apercevait un nuage! Un nuage gros comme une tête de mouton, une « niôle » quelconque, présageant, plus ou moins, pluie et vent — comme M. Caprè.

Quelle belle excuse pour ne pas aller à la vigne... Mais bast! le ciel est d'un bleu superbe. Pas le moindre flocon blanc ou gris.

— T'einlève-t-il pas!

— Pst! Pst!

Cette fois, l'appel se fait violent: Audiuste s'impatiente. Gabriel détourne la tête de son côté et voit le camarade hausser les épaules et rire de façon goguenarde

— Il se moque de moi, ce « dieusard »... Ah! ben, sera pas dit qu'il aura comme ça le dessus. Tu veux rire, on rira deux.

Et repoussant dans le bassin les paquets de paille, il fait demi-tour, remonte l'unique rue du village jusque devant la maison d'école, à quelques mètres plus haut que la cave d'Audiuste, puis il s'arrête pour lire soi-disant les publications affichées au pilier public, mais en réalité pour inspecter les alentours, afin de n'être pas vu par quelques curieux capables de renseigner la Sophie... Enfin, satisfait de l'apparence des choses, il revient rapidement sur ses pas, en longeant les murs, jusqu'à la porte de la cave et s'y engouffre... De ma fenêtre, j'entends un double éclat de rire...

Les femmes, à la vigne, attendront longtemps leur paille de lève.

LE PÈRE GRUISE.

Coquilles.

Un de nos lecteurs signale à notre attention l'article *Huttwil* du *Dictionnaire géographique de la Suisse*, de Knapp et Borel.

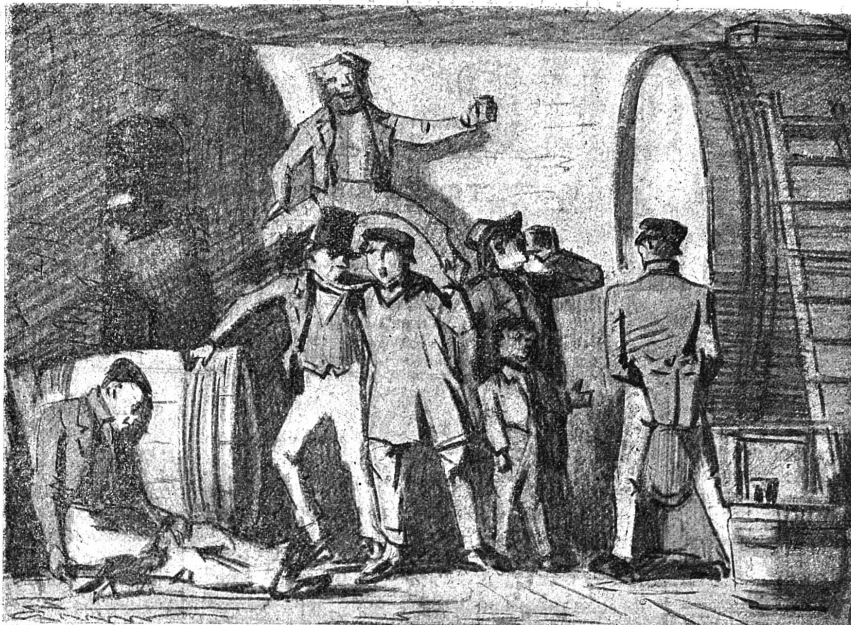
Nous y lisons cette phrase énigmatique :

Il s'y tint deux landsgemeinde; on y cutadiset adopta le pacte d'alliance des paysans.

Qu'est-ce que cela peut bien signifier?*

Ce petit casse-tête typographique rappelle la célèbre coquille qui fit bondir Druey en 1845, et pour cause : Le gouvernement, après la retraite en masse des ministres qui s'étaient refusés à exécuter ses instructions, adressa au peuple un manifeste où il exposait les raisons de cet exode. Druey avait corrigé les épreuves et donné le bon à tirer. Quelle ne fut pas sa

* Les déchiffreurs de devinettes auront bientôt compris qu'il s'agit d'une inversion de syllabes et que « cutadiset » renferme les mots « discutat ».



PARTIE DE CAVE

Reproduction d'une fresque de M. A. Béguin, à Saint-Légier.
PRÊTÉ PAR C. PACHE-VARIDEL, IMPRIMEUR

stupéfaction, quand l'imprimeur envoya au Château le paquet des affiches, de lire un entête libellé en gros caractères comme suit :

PROCLAMATION AU SUJET DES MONSTRES
DÉMISSIONNAIRES

Monstres au lieu de ministres!

Druey courut lui-même chez l'imprimeur et lui administra une leçon qui n'était pas piquée des vers.

— Mais, monsieur le conseiller, fit l'imprimeur, vous avez corrigé vous-même les épreuves!

— C'est exact, mon ami, et j'ai eu le tort de relire trop attentivement le petit texte et de ne pas m'inquiéter des grosses lettres. Mais aussi, pourquoi vous, imprimeur de votre métier, avez-vous lâché ces « monstres »?

Au quartier de la Cité, on n'a pas encore perdu le souvenir de cette coquille... monstrueuse.

Un chirurgien de jadis.

Nous devons à l'obligeance d'un de nos lecteurs, communication du document que voici :

COMPTE

du C^o GOLAY, Chirurgien, à La Vallée.

Du 14 août 1798.

Le citoyen Nicole se rappellera bien que son beau-frère, Louis Piguot, me vint avertir alors de son hémorrhagie, dont j'appliquai l'appareil dans ce cas et, j'y passai la nuit et deux jours. . . th. 12. —
J'ai racomodé en plusieurs fois des cafetières, qui font 2. 6.—
J'ai racomodé deux poches à soupe — 6.—
J'ai donné plusieurs fois des herbes et fleurs pour tisanes pour Madame 3. 6.—
Sept quarts de livre grammont 3.10. 6
Pour les emplâtres que j'ai livrés, tant pour Madame que pour les enfants 2. 6.—
Un verre de conserve de genièvre — 6.—
Envoyé quart d'once vésicatoire, disant que c'était pour votre père — 9.—
Pour une opiate pour Madame — 9.—
J'ai ressemelé une paire de souliers 2. 6.—
J'ai beaucoup fait de voyages tant à votre respect que pour Madame. Vous mettez à votre volonté à deux batz par voyage. Cela ferait 6. —.—
Chenit, ce 19^{me} août 1798.

Signé :

LE CITOYEN JACQUES GOLAY,
Chirurgien.

Allez donc trouver aujourd'hui des chirurgiens aussi modérés dans leurs prix, capables de raccomoder également les cafetières et les poches à soupe et de ressemeler les souliers!

La faillite de Napoléon.

On sait qu'en patois le mot « décret » signifie faillite. Voici, à ce sujet, une curieuse anecdote, racontée par M. le pasteur Dumar dans son dictionnaire patois.

M. D., châtelain de Château-d'Ex, faisait, au temps du premier empire, un grand commerce de fromages. Ses affaires l'appelant un jour à Paris, il prend avec lui son domestique de confiance, David P., de Rougemont, pour surveiller le convoi de marchandises. Les affaires terminées, M. D. se fait un plaisir de piloter son fidèle serviteur et de

lui faire voir les merveilles de la grande capitale. Il le conduit d'abord aux écuries de l'empereur. Là, David est enchanté du nombre des chevaux, de leur beauté, des soins qu'on leur donne et surtout de l'étendue et de l'aménagement du local qui leur est consacré. S'imaginant alors qu'il verrait bien d'autres magnificences dans les étables de ses bêtes favorites, de ses chères et bonnes armailles, bien autrement précieuses à ses yeux que des chevaux, bons seulement à occasionner une grande dépense, il dit à son maître :

— Ora, monsu lou tzatelan, vin-no pas vaïr l'étrabl' ai vatzé?

— L'étrabl' ai vatzé... Mâ, patifou que t'i, l'empereu n'a min dé vatzé! répond M. D.

— L'empereu n'a min dé vatzé... N'a min dé vatzé... et tant dé tsevô! s'écrie David dans la plus grande stupéfaction. E bin, monsu lou tzatelan, l'é mé David P. que vo lou dio, djamé ci l'omo ne porâ teni!...

A quelques jours de là, les deux montagnards sont arrêtés sur les boulevards par une foule rassemblée autour de nombreux tambours qui faisaient une proclamation militaire. Après un roulement prolongé, une voix de stentor s'écrie : « Décret de l'empereur ». A ces mots, frappant sur l'épaule de M. D., David lui dit :

— E bin, monsu lou tzatelan, ne l'avé-io pas de?...

— Quié vau-tou dere, m'n'ami?

— Mâ, n'ai-vo pas ôiu?... L'empereur fa décret. (Le Progrès.)

Force motrice. — Un Lausannois, propriétaire de nombreuses vignes à Lavaux, faisait, il y a quelques jours, une promenade en automobile.

Entre le Treytorrens et Rivaz, il rencontre un de ses vigneron :

— Hé, bonjour, François, comment ça va?

— Oh! bien voilà, mossieu, on fait aller.

— Avez-vous déjà commencé les travaux?

— On va s'y mettre.

* Il s'agit sans doute ici du châtelain Pierre Descoullayes. Quand, en février 1798, le gouvernement bernois à l'agonie décida de s'adjointre des délégués des diverses parties du canton, le Pays-d'Enhaut seul était encore fidèle à Berne. C'é fut le châtelain Descoullayes qui le représenta à Berne.

— Bon, bon !
 — Alo, mossier s'en va en promenade ?
 — Je m'en vais jusqu'à Montreux, avec mon automobile.
 — Ah ! cette machine appartient à mossier ?
 — Oui, je l'ai achetée au mois de janvier. J'en suis très content.
 — Oui... oui... c'est drôle, tout de même ; on ne croirait jamais qu'on puisse faire marcher des grosses machines comme ça avec la sueur du vigneron.

Bon teint. — Deux bohèmes, vêtus de redingotes râpées, blanches au collet et rougies aux coudes, discutent élégance.

— Moi, dit l'un, je ne trouve rien de plus distingué qu'un habit noir.

L'autre réfléchit un instant.

— Oui, mais un habit noir... là... bien noir !

Les surprises de l'âge chez la femme.

— Deux sœurs, deux demoiselles sur le retour, sont appelées à indiquer à un magistrat leurs noms et leur âge.

La cadette, exempte de toute coquetterie, accuse franchement ses trente-sept ans.

L'aînée, coquette incorrigible, indique trente-et-un ans.

Le greffier, qui connaissait très bien les deux demoiselles, demande malicieusement au magistrat :

— Pardon, monsieur le juge, si j'ai bien compris, c'est l'aînée de ces demoiselles qui est la plus jeune ?

Petites annales d'avril.

1476. — Le 14 avril, jour de Pâques, le duc de Bourgogne assista, avec la duchesse Yolande de Savoie, à la grand'messe qui fut célébrée avec beaucoup de pompe à la Cathédrale de Lausanne. L'église avait été décorée, la veille, avec les magnifiques tapisseries de Flandres qui garnissaient les pavillons du duc Charles. La duchesse Yolande, de son côté, avait fait venir de Genève et d'ailleurs tous les ornements propres à rendre la solennité aussi imposante que possible. Ce jour avait été également choisi pour proclamer la paix avec l'empereur.

Dès le matin, le duc, richement vêtu, accompagné du prince de Tarente, du légat du pape, de l'ambassadeur de l'empereur et des principaux seigneurs et capitaines de sa suite, se rendit à la Cathédrale, où la régente de Savoie, le duc Philibert, son fils, les ambassadeurs de Milan et de Naples, l'attendaient avec toute la cour. Avant la célébration de la messe, le duc Charles fit proclamer solennellement la paix avec l'empereur par son chambellan, qui donna lecture des articles du traité. Les ratifications du traité furent ensuite échangées avec grand appareil, au son de toutes les cloches et au bruit des clairons.

DE GINGINS

Trâi bambioulés.

Lè bouibo que ne sant pas ti dào mîmo thi.

— Tot parâi, mon pourro François, l'è on ridô affère que la vya. Peinse vâi tot cein que faut lutta ; quemet dit la tsanson :

Le faut s'escormantsi

De n'aub'à l'autra sein bôtsi

Po pouâi èlèva mè doze z'einfants.

— Ma l quaise-tè, Djan, t'èin a z'u doze ?

— Tot justo doze.

— Eh ! t'i possibillo, mon pourro Djan, quemet a-to fé d'èin avâi z'u atant ? T'a z'u étâ maryâ dou iadzo à bin se san ti dào mîmo thi ?

— Na. L'avant-derrâi l'è vègnâi à mondo dessus on canapé.

La grantido à la Luise.

A onn'abbayî de pè Matoud on dzouveno dansive avoué onna granta balla fémalla, que l'ire dan la Luise à Patet. Fâsan pardieu onna balla par. Mâ vaité à maitet d'onna sotiche, noutron cor, sè piote s'èinvortolliant dein lè gredons de sa tsermalàre et vant veri ti dou lè quatro fer ein l'air. Sè redressant, iò que fut rebriqua pè ti le valet :

— T'èinlèvâi po on taborniau, que lài desant, ne pào pas pi fère onna veriâ sein tsesi.

— Quâisi-vo, que lau repond l'autro, no sein tsesâ de no-mîmo ; voliâvo vère quemet la Luise étâi granta quand l'ire étâisse.

La tsemênâ à Budzon.

Budzon, de pè Rance, étâi on tsachâo, on pècheu, on braconnier et tot cein qu'on voliâve. On dzo de sti an passâ étâi z'u po pètsi dein lè grands mârâis. Quand l'è que fu dèso on pucheint publiio, iò lài avâi en bocon de got, sè met à accouilli son'ameçon et sa bercllire. Pequâve bin ci dzo, pas petout avau que vâi biossi ; adan Budzon lâive rrau sa bercllire que tot d'on coup l'ameçon, la fecella et on'espèce de pesson vant s'èintortollhi dein lè brantse dau publiio. Ma fâi, lài avâi pas à dere, mâ, sè noutron cor voliâve ravâ son pesson failâi s'aguelhî su ci l'abro. Dinse fâ : trè sè solâ, sè crêche dessus lè man, eimpougne lo publiio à la bracha et sè met à sè quetalâ amôn, que sè piaute et sè dzênâo on arâi djurâ duve manollie de toupèna, et l'arreve tant qu'âo coutset de la fonda, mou de châ et dze-moteint :

— L'è portant pertot lo mîmo diablillo, que fasâi po sè rebailli on bocon d'accouet, iò que sâi, quand on vâo de la tsé, le faut s'aguelhî à la tsemênâ.

MARC A LOUIS.

Voici Pâques. — Il faudra des œufs, beaucoup d'œufs. Or, un excellent moyen de faire pondre les poules consiste, lorsque vous leur donnez à manger, à mêler à leur ration ordinaire de l'ortie fraîche ou desséchée, coupée bien menu. Par ce mélange, vous faites d'une poule paresseuse, la plus infatigable pondreuse

De la « Feuille d'Avis d'Avenches ».

PROFITEZ

pour les fêtes de Pâques et saison d'été, du bel assortiment de complets qui vient d'arriver et qui est vendu à des prix exceptionnels.

Complets pour messieurs depuis Fr. 27 à 50
 Complets pour jeunes gens » » 17 à 30

Se recommande,

Des milliers de guérisons attestent son efficacité merveilleuse.

Le brigadier n'a pas raison. — Un de nos lecteurs, en service militaire à Thoune, nous adresse la boutade que voici, « absolument authentique », dit-il.

Un soldat du train, chargé de seller le cheval de son brigadier, tourne la selle à l'envers.

— Imbécile, fait ce dernier, vous ne savez donc pas encore comment on place une selle ?

— Mais que oui, mon brigadier, seulement je savais pas de quel côté vous vouliez partir.

F.

Scrupule. — Entre un tailleur et un bohème :
 LE BOHÈME. — Voyons, ça y est-il pour 120 francs ?

LE TAILLEUR (souriant). — Je ne m'explique pas pourquoi vous marchandez, puisque vous n'avez pas l'intention de payer ?

LE BOHÈME (convaincu). — C'est pour que vous perdiez moins.

Faim pour fin. — Au cours des examens qui viennent d'avoir lieu, on avait donné, dans une école, ce sujet de composition : « Que pensez-vous du proverbe : *La fin justifie les moyens* ? »

On nous rapporte qu'un élève aurait répondu à peu près en ces termes :

« J'ai faim ; j'entre chez un boulanger, je demande deux sous de pain. Le boulanger se dit : voilà un homme qui est malheureux. Je vais au contraire chez un marchand de comestibles et j'achète un faisán. Le marchand se dit : voilà un monsieur qui a de la fortune. *Donc la fin justifie les moyens.* »

Plus beau que Marseille. — Un Marseillais, retour de voyage, cause avec un ami sur la Cannebière.

— Oh ! quel pays, mon cher !

— Plus beau que Marseille ?

— Cent fois !

— Allons donc, plus de soleil ?

— Du soleil ! Il y en avait même à l'ombre.

Bon voyage, bien du succès ! — Nous avons eu, jeudi, une très intéressante et très bonne représentation. Pour la première fois après Paris, M. Darcourt nous a donné *La pente du mal*, pièce en 4 actes de M. Aug. Dide. Plusieurs journalistes parisiens et suisses assistaient à cette représentation, par laquelle nos excellents artistes ont pris officiellement congé de nous. C'est pour la bonne mesure et forcés par le succès de la pièce, qu'ils nous donneront encore demain, dimanche, *Les Exilés*, en matinée et le soir.

Allons, c'est bien fini, cette fois. Notre seule consolation est l'assurance que nous avons de revoir M. Darcourt et ses artistes en automne. Ils savent que Lausanne leur garde un fidèle souvenir.

OPÉRA. — Tout de suite après les fêtes de Pâques, commencera la saison de printemps, qui, cette année, sera consacrée à l'opérette. La saison lyrique sera très courte, dit-on.

Six pour un franc. — Il faut féliciter la direction du *Kursaal* du soin qu'elle met, ces temps, à composer les programmes. Voici le menu divertissant de la semaine : *Labatul*, le célèbre transformiste (genre Bertin et Fragoli) ; les *4 Goston*, pantomime excentrique ; les *2 Asters*, créations nouvelles ; *M. et Mme Donat*, chanteurs ; *Mlle Désancey* ; *Mlle Vivette Andrée*, chanteuse de genre.

NEL.

Primes du « Conteur vaudois ».

Ensuite d'entente avec la maison PAYOT et Co, libraires-éditeurs, à Lausanne, nous pouvons offrir à nos lecteurs pour le prix de fr. 1.50, au lieu de fr. 3.50 (prix de librairie), le recueil des **Mélanges vaudois** de Louis Favrat.

Nous offrons également, pour le prix de fr. 1.20, au lieu de fr. 2.20 (prix de librairie), les deux ouvrages suivants, édités par notre journal : **Au bon vieux temps des diligences**, deux conférences par Louis Monnet, et **La vitibie melice** dâo canton de Vaud, poème patois de C.-C. Dénéreaz. — PORT EN SUS.

Toux, enrrouement, asthme.

Soignez à temps ces affections malignes, vous éviterez la bronchite et la pneumonie. Des milliers de personnes guéries par l'emplâtre Allcock peuvent attester de sa puissante action curative dans toutes les affections des voies respiratoires prises à leur début. L'Allcock est suffisamment actif par lui-même pour n'avoir besoin d'aucune application de feutre, flanelle, etc.

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.